



## Résidence ouverte en arts visuels

### Contexte

Le Gesù – Centre de créativité a pour mission d’offrir au public et aux artistes des espaces et des expériences qui inspirent, qui favorisent le questionnement et provoquent des rencontres dans le but de favoriser l’expression et l’accessibilité à l’art.

Le Centre de créativité est heureux de lancer sa première saison de résidences ouvertes en arts visuels dans l’église du Gesù. L’objectif de ces résidences, outre d’offrir un lieu de création extraordinaire aux artistes, est de permettre la création dans un contexte de rencontres citoyennes et de rencontres entre artistes. Les artistes seront appelés à créer dans ce lieu patrimonial inspirant, et à être partie prenante de son activité puisque l’église est toujours en fonction.

### Admissibilité

Pour être admissible l’artiste doit correspondre à la définition d’artistes professionnels selon les quatre critères définis dans la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d’art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., c.S-32.01) :

- i. Se déclarer artiste professionnel;
- ii. Créer des œuvres pour son propre compte;
- iii. Ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mise en marché par un diffuseur;
- iv. Avoir reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance à titre de professionnel, par une mention d’honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

### Disciplines admissibles

**La peinture, l’estampe, la gravure, la photographie, le dessin, l’illustration, la bande dessinée, les arts textiles, les installations, les techniques multiples.**

Le tout dans la capacité d’accueil du lieu.

### Un intérêt particulier sera porté au :

- Caractère novateur des réalisations précédentes
- Travail d’artistes, qui dans leur démarche, tendent à renouveler les pratiques, expérimentent sur les notions de sacré, de spiritualité
- Artistes de la diversité et ayant des valeurs d’équité et d’inclusion

### Critères d’évaluation/Critères de sélection

- Qualité et intérêt du travail artistique/littéraire (50%);
- Pertinence de l’œuvre en lien avec le contexte du projet (25%) ;

- Rayonnement de l'artiste (10%);
- Présentation du dossier : respect des exigences (15%);

### **Contenu des dossiers soumis**

Dossier d'artiste (un seul document PDF), d'un maximum de 5 pages, regroupant :

- Un descriptif de la démarche artistique (200 mots maximum)
- Un aperçu général du travail (1-5 images et/ou site web)
- Un curriculum vitae (incluant les coordonnées complètes : nom légal de l'artiste (ou du collectif), adresse du lieu de résidence ou de pratique, numéro de téléphone, courriel, site web ou compte Instagram ou Facebook, numéro de TPS et de TVQ (s'il y a lieu))

Dossier du projet (un 2<sup>e</sup> document PDF, d'un maximum de 3 pages) :

- Une lettre d'intérêt expliquant quel serait l'importance du lieu pour le développement de l'œuvre ou du projet
- Une description de l'œuvre ou du projet

### **Date limite et dépôt**

**Date limite de dépôt : 11 mars 2022**

**Envoi des réponses aux artistes : mi-avril 2022**

### **Rémunération**

- Un cachet forfaitaire de 900\$ par artiste ou collectif, matériaux inclus.

### **Lieu d'accueil et contrainte**

La résidence se fera dans l'église du Gesù et accueillera simultanément 6 artistes, qui s'installeront dans 6 autels de l'église sur une période d'un mois de 10h à 17h du lundi au vendredi. Il est important de noter qu'il y aura des offices religieux entre midi et 13h, tous les jours, durant les heures de résidence.

### **Conditions et modalités**

- Être disponible du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2022,
- Être présent un minimum 24 heures de travail par semaine du lundi au vendredi,
- Réaliser 10 heures de médiation culturelle et/ou rencontres citoyennes pour la durée de la résidence artistique.
- Présenter son/ses œuvres à la fin de la résidence lors d'une rencontre porte ouverte.

### **Comment soumettre vos projets**

- Les documents doivent être envoyés par courriel à Dominique B. Marier à l'adresse courriel suivante [art.developpement@legesu.com](mailto:art.developpement@legesu.com) (via un site de transfert de fichiers électroniques, ex : WeTransfer, LiquidFiles, etc.). Vous recevrez une confirmation de réception de votre dossier.